

La Commune de Montmorillon lance un nouveau dispositif incitatif pour financer l'achat de récupérateurs d'eau de pluies. Ce geste pour l'environnement permet d'économiser la ressource en eau, de faire des économies financières, et offre une solution alternative écologique et gratuite. La récupération de l'eau de pluie permet aussi de limiter les risques de saturation des stations d'épurations et d'assainissement.

La commune a inscrit à son budget 2021 un crédit pour le financement au soutien à l'achat de 50 récupérateurs.

Un récupérateur d'eau de pluie, pour quel usage ?

L'eau de pluie est une eau non potable. Elle est réservée :

- A l'arrosage des jardins, potager,
- Au lavage des sols et des véhicules,
- A l'alimentation des chasses d'eau des toilettes,
- Pour remplir un bassin.

Comment fonctionne le dispositif ?

- Vous choisissez et achetez un récupérateur d'eau de pluie pour l'arrosage des jardins, quel que soit le lieu d'achat.
- Le volume du récupérateur ne doit pas excéder 1 m³ (1 000 litres)
- Le soutien est limité à un achat par foyer (même nom, même adresse), durant la validité de l'opération (crédit annuel de financement 50 bacs).
- Vous serez crédité de 50 € par virement bancaire (trésors public) sous un délai de 3 mois maximum.¹

Comment bénéficier du soutien financier de 50 € ?

- Remplir le formulaire de réservation et retourner votre demande accompagnée des justificatifs nécessaire avant le **31 décembre 2022** à :

Mairie de Montmorillon
Service Transition Écologique
15, Rue du Four – BP 10026
86501 MONTMORILLON CEDEX

- Ce soutien à l'achat est une nouveauté 2021 et est expérimental, 50 dossiers seront soutenus.

Délibération et règlement adoptés lors du conseil municipal du 6 juillet 2021.

Plus d'informations sur le site www.montmorillon.fr

¹ Si l'achat du récupérateur d'eau de pluie est inférieur à 50 €, l'aide sera plafonnée à sa valeur d'achat.

A retourner avant le **31 décembre 2022**

NOM : Prénom :

Adresse :

Ville : 86500 Montmorillon

Téléphone : Courriel :

Monsieur le Maire,

Par ce courrier, je sollicite le soutien à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie conformément à la délibération du Conseil Municipal du 6 juillet 2021. Vous trouverez à l'appui de ma demande l'ensemble des pièces requises :

- La présente demande de soutien financier à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie dument complétée
- La copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, facture d'eau, de téléphone, ...)
- Le justificatif d'achat (facture acquittée ou ticket de caisse)
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

Par la présente, j'atteste de la conformité de l'ensemble des pièces transmises et certifie avoir pris connaissance du dossier d'inscription. Le soutien est limité à un achat par foyer (même nom, même adresse) et je m'engage à installer ce récupérateur d'eau à l'adresse ci-dessus.

A Montmorillon

Le

Signature